

éditorial

À côté des opérations de collecte, de traitement et de gestion des archives, notre métier n'acquerrait pas tout son sens s'il n'incluait la communication des archives.

Le Parlement belge a récemment pris la courageuse décision d'abaisser la barre interdisant la consultation des archives conservées dans les dépôts de l'État de 100 à 30 ans (loi du 24 juin 1955, art. 1er et 3, modifiés par la loi du 6 mai 2009, art. 126). Cette adaptation devenait inéluctable dans un contexte européen où un délai plus restreint était devenu monnaie courante, alors que des initiatives parlementaires en ce sens circulaient depuis le début des années 1990, dans le sillage de la *Glasnost*.

Toute courageuse qu'elle soit, cette volonté législative doit s'accompagner de modalités d'application soigneusement élaborées. Or on entre ici dans un maquis de mesures et de pratiques « au cas par cas », proches de l'anarchie. Les dérogations côtoient les réglementations dépassant les bases légales, quand il ne s'agit pas d'excès de pouvoir au profit ou au détriment de telle ou telle personne, physique ou morale. Pour compléter le tableau, les chevauchements normatifs européen, belge, communautaires et régionaux entraînent l'apparition de discordances et de vides juridiques.

Il ne faut cependant pas s'y tromper. Derrière cette question de délais se cache une composante non négligeable du système démocratique. Dans cette question des 30 ans, le « phénomène nimby [not in my backyard = pas dans mon jardin] » joue aussi : nous sommes de plus en plus souvent confrontés dans nos salles de consultation à des lecteurs avides d'informations tous azimuts touchant une multitude de faits ou de personnes, alors qu'en même temps s'élève - parfois dans le chef des mêmes personnes - une volonté farouche de faire respecter l'intimité de la vie privée par les organes administratifs, policiers, judiciaires et militaires, mais aussi par les firmes commerciales, voire des associations plus sectaires que religieuses.

De même, il est parfois surprenant de voir simultanément un ministère interdire la consultation publique des registres de population de plus de cent ans sur base d'un simple arrêté royal et d'un autre côté se montrer moins sourcilieux avec ses collègues européens pour permettre à une puissance étrangère l'accès aux données à caractère personnel d'une société commerciale gérant les informations bancaires des citoyens, 24 heures avant que la compétence ne soit transférée au Parlement européen en vertu du traité de Lisbonne (article de Jean-Pierre Stroobants dans *Le Monde*, 29 décembre 2009).

L'enjeu de la consultation des données, que ce soit dans les banques de données en activité ou dans les archives historiques, devrait donc faire l'objet d'une réflexion globale, aux niveaux national et européen, non seulement de la part d'experts chevronnés, attentifs aux aspects techniques, juridiques, scientifiques, etc., mais aussi des femmes et des hommes « d'État », soucieux de l'intérêt général, c'est-à-dire aussi bien des droits individuels que des protections collectives. Est-il normal qu'un généalogiste se voie refuser l'accès à des données familiales datant de 1850, mais qu'en même temps des organismes extérieurs accèdent à toutes les données de sa propre vie quotidienne ? À une époque qui se revendique de la transparence, on constate que celle-ci n'existe ni dans un cas ni dans l'autre.

La fondation allemande Bertelsmann constatait récemment que le nombre de démocraties formelles reste constant, mais la qualité d'un certain nombre d'entre elles se détériore substantiellement. N'est-ce pas là avec cet objectif en ligne de mire qu'il faut penser l'accès aux documents, où qu'ils soient, quels qu'ils soient, par qui que ce soit ?

Claude de Moreau de Gerbey
Président

La vie de notre association

Un nouveau siège social, de nouveaux groupes de travail et des projets

La fin de l'année 2009 a été riche en nouveautés pour l'AAFB.

D'une capitale à l'autre ! Quittant celle de la Wallonie pour celle de la Région du Centre, votre association installe officiellement son siège social dans les locaux des Archives de la Ville et du CPAS de La Louvière.

De nouveaux groupes de travail ont été créés. Le groupe 'Archives privées' sera coordonné par Lamya Ben Djaffar et Pierre-Alain Tallier. Appel est donc lancé à chacun d'entre vous si vous désirez les rejoindre. Un sous-groupe s'attachant plus particulièrement aux archives d'entreprises a également été mis sur pied avec Daniel Van Overstraeten, Isabelle Sirjacobs et Odile Debruyne. L'adresse de contact est : archivesprivees@archivistes.be. Un second groupe de travail consacré aux archives informatiques s'articulera quant à lui autour de Sébastien Soyez, Freddy Van Hove et Lionel Vanvelthem. L'adresse de contact est : informatique@archivistes.be.

Récemment constitué, le groupe de travail 'Archives muséales' fait déjà partie des plus actifs. Signalons tout particulièrement l'une de ses initiatives visant à identifier l'ensemble des institutions muséales conservant des archives et bénéficiant - éventuellement - des services d'un(e) archiviste. Pour toute information complémentaire, contactez musees@archivistes.be.

Le forum installé sur notre site (www.archivistes.be) s'enrichit peu à peu. Un onglet spécifique pour les offres d'emploi et autres propositions de stages est désormais accessible pour les membres en ordre de cotisation.

Organisée en collaboration avec Icomos Wallonie-Bruxelles, une nouvelle journée d'étude, intitulée « Prévoir l'imprévisible ! La gestion des risques au quotidien dans le monde patrimonial », est actuellement en préparation. Ayant pour objectif de sensibiliser tout un chacun aux actions menées par le Bouclier Bleu, elle aura lieu à Namur le 22 octobre 2010. Cochez dès à présent cette date dans vos agendas ! Pour

tout complément d'information : thierry.delplancq@lalouviere.be.

Les cotisations pour 2010

Le montant des cotisations est toujours fixé à 25€ pour les membres individuels (5€ pour les étudiants ainsi que les demandeurs d'emploi) et à 75€ pour les personnes morales et associations de fait. Le montant est à virer sur le compte n° 068-2462613-04 de l'AAFB (en communication : Cotisation AAFB 2010, nom + prénom). Les nouveaux membres ou ceux dont les coordonnées ont changé sont invités à renvoyer au trésorier de l'association, Pierre-Alain Tallier, les formulaires annexés à *Info-AAFB*.

Les projets et annonces de nos membres

Les **ARCHIVES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES VICTIMES DE LA GUERRE** organisent des visites guidées de la tour d'archives pour tout groupe de personnes intéressé par les recherches historiques, familiales ou généalogiques concernant la Seconde Guerre mondiale. La visite débute par une brève présentation du bâtiment qui abrite la DG. Ensuite, les guides du service archives et documentation vous présenteront trois grands fonds d'archives répartis sur trois étages de la tour d'archives (qui en compte huit): la documentation dite « générale » qui permet d'avoir un aperçu de l'origine des archives, des possibilités et des méthodes actuelles de recherche ; les différents types de dossiers que possède la DG (dossiers personnels «SDR», statuts de reconnaissance nationale et pensions d'invalidité), leur importance au niveau de la recherche historique et les conditions d'accès et de consultation; enfin, la visite se clôturera par la présentation du fichier de la persécution et de la déportation des Juifs et des Tziganes de Belgique et du projet de numérisation, de mise en valeur et de conservation de ce fonds particulier. Les visites, qui ont lieu en français ou en néerlandais durent environ ¾ d'heure et sont accessibles à tout groupe comprenant entre 8 et 20 personnes. Personne de contact: Marie Lejeune (DG Victimes de la Guerre - Square de l'Aviation, 31 à B-1070 Bruxelles - courriel : marie.lejeune@minsoc.fed.be - Tél. : +32(0)2/528.91.94)

Les *ARCHIVES DE L'ÉTAT* à l'honneur. Un *e-Government Award* leur a été attribué le 3 décembre 2009 pour récompenser le projet généalogique Demogen dans la catégorie du travail le plus innovant. Cet award a pour but de primer le meilleur projet ICT réalisé dans un service public, dans les domaines de la simplification administrative, de l'assistance aux citoyens ou aux entreprises. Pour plus d'informations, connectez-vous sur <http://demogen.arch.be>.

Les *ARCHIVES DE L'ÉTAT* inaugurent leur première exposition virtuelle en ligne. Celle-ci est dotée de nombreuses photos, interactions et animations, basées sur du matériel archivistique authentique. Rendez-vous sans tarder sur www.archives-democratie.be.

Les *ARCHIVES DE L'ÉTAT* organisent une journée d'étude intitulée « Sortir de la guerre ? ». Entre oubli, indemnisation, reconstruction et répression. Etat des sources et de la recherche (Archives générales du Royaume, jeudi 25 février 2010, 9h-17h). L'accès désormais facilité aux archives concernant la seconde guerre mondiale permet d'envisager de nouvelles pistes de recherches et de découvrir ou de redécouvrir de nombreux fonds d'archives. Le but de cette journée d'étude sera d'attirer l'attention sur la grande richesse des sources disponibles tout en les confrontant aux demandes, aux difficultés rencontrées et aux espoirs des chercheurs. Renseignements et inscription (gratuite) : communicat@arch.be.

Les 10^e Journées des *ARCHIVES DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN* (25 et 26 mars 2010) auront pour thème la « valorisation des archives ». Celle-ci fait en effet partie des fonctions de l'archivistique contemporaine et constitue une mission à part entière des établissements et des services d'archives, publics et privés. Elle met en œuvre des valeurs qui structurent les sociétés démocratiques, tels que le droit de mémoire, le droit d'information, le respect des droits individuels. Elle s'inscrit aussi dans une économie libérale et répond à des impératifs d'efficacité. Valoriser consiste, dans son sens le plus général, à faire prendre conscience de l'importance des archives (et subséquemment des responsabilités des services d'archives) et à valoriser leurs contenus. Ceci implique un ensemble d'activités et de responsabilités : diffusion et référence, actualisation des traces du passé, capitalisation des archives. L'archiviste est alors considéré comme intermédiaire entre

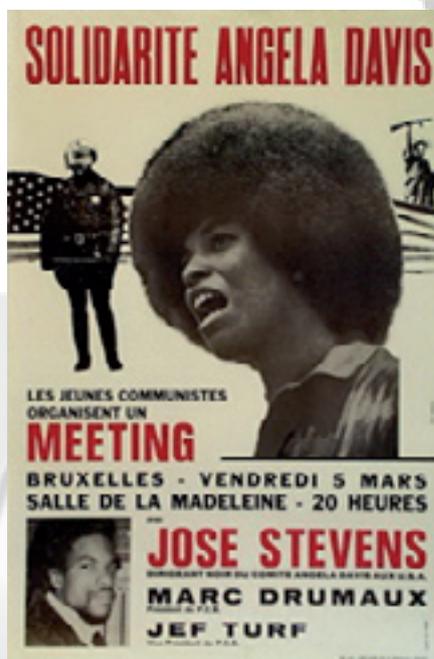
les utilisateurs et les sources d'information, médiateur culturel ou encore gestionnaire de biens culturels. Les différentes sections des Journées s'intéresseront dès lors à plusieurs aspects de la valorisation :

- les responsabilités des archivistes et les déterminations (les « motivations ») ressortant au cadre politique, culturel, mémoriel, historique, économique et managérial ;
- l'opération de valorisation : attentes, de pratiques, de contraintes et d'innovations ;
- les partages de compétences, des passages entre disciplines, de montage de projets et de mutualisation des ressources ;

L'objectif général des Journées des Archives est de partager des réflexions, des méthodes et des expériences. Elles s'adressent aux praticiens de tous niveaux, aux enseignants de la discipline et aux étudiants en archivistique. Pour plus d'informations, contactez Annaëlle Winand - courriel : annaëlle.winand@uclouvain.be.

Un nouveau visage dans le monde des archives communales ! Françoise Jeuris est désormais à la tête des *ARCHIVES DE LA VILLE DE LIÈGE* (courriel : françoise.jeuris@liege.be).

Le *CENTRE DES ARCHIVES COMMUNISTES EN BELGIQUE (CARCOB)* a lancé, il y a deux ans, un projet de recherche sur l'histoire des Jeunesses Communistes de Belgique. Depuis, une série d'entretiens enregistrés ont été réalisés avec plusieurs des « anciens » contactés. Le travail se poursuit. Parallèlement, il est procédé à un relevé des archives de la JCB (et de ses autres avatars : JGSU, JGP, JPB). Pour plus d'informations, contactez Milou Rikir - courriel : mrikir.carcob@skynet.be.



Dans le cadre de la présidence belge de l'Union européenne, la Commission pour la protection de la vie privée (CPVP) organise en novembre 2010 un congrès international sur « Vie privée et recherche historique ». En préparation du volet historique, la CPVP a confié au **CENTRE D'ETUDES ET DE DOCUMENTATION GUERRE ET SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES (CEGES)** un projet de recherche international destiné à établir un aperçu de la manière dont la recherche historique s'adapte à la réglementation et à la législation sur la protection de la vie privée. Le projet, qui s'étend de décembre 2009 à novembre 2010, débouchera sur un rapport documentaire final. La recherche portera en particulier sur le cas des régimes dictatoriaux en Europe au 20^e siècle (Espagne, Portugal, Grèce et les anciens pays du bloc de l'Est),

et plus particulièrement sur le traitement des archives de police et de sécurité sensibles se rapportant aux personnes. À partir des différentes expériences seront formulées les meilleures pratiques. Le congrès tentera de parvenir à des normes harmonisées pour la recherche historique conformes aux directives sur la protection de la vie privée. Voici donc une occasion rêvée de rencontre entre chercheurs et archivistes ! Pour plus d'informations : vincent.scheltiens@cegesoma.be.

L'**INSTITUT D'HISTOIRE OUVRIÈRE, ECONOMIQUE ET SOCIALE (IHOES)** vous présente sa nouvelle lettre d'information. Rendez-vous sur <http://www.ihoes.be/newsletter.php?id=15>.

A la découverte de nos membres



L'expérience industrielle à Bois-du-Luc.
Un patrimoine archivistique au cœur
d'un patrimoine universel

par Isabelle Sirjacobs, archiviste à l'Ecomusée du Bois-du-Luc (archiviste@ecomuseeboisduluc.be) avec la collaboration de Giuseppina Fragapane (Musée de la Mine Robert Pourbaix) et Alice-Anne Castiaux (SAICOM)

Coll. EBOL

A l'heure où l'on parle de la candidature des quatre sites miniers majeurs de Wallonie (Grand Hornu, Bois-du-Luc, Bois du Cazier et Blegny) au Patrimoine mondial de l'Unesco, il est un patrimoine à part entière qui a été rassemblé à Bois-du-Luc (Houdeng-Aimeries, entité de La Louvière) et qui permet de sonder l'expérience industrielle et l'histoire d'une grande partie de la province du Hainaut : le patrimoine archivistique. Ce patrimoine particulier est conservé à Bois-du-Luc par plusieurs associations : l'asbl Ecomusée du Bois-du-Luc, le Musée de la Mine Robert Pourbaix et l'asbl « Sauvegarde des Archives Industrielles du Couchant de Mons » (SAICOM). Ces trois institutions œuvrent pour la préservation de la mémoire industrielle et dé-

veloppent depuis quelque temps des synergies permettant la valorisation de cette mémoire. Les lieux, les collections et les synergies seront ici présentés afin de mieux connaître ce patrimoine archivistique ancré au cœur du microcosme patrimonial - unique - qu'est Bois-du-Luc.

LES LIEUX

Situé dans la région du Centre, le site minier concentre sur deux hectares un patrimoine exceptionnel comprenant les réalisations industrielles et sociales d'une société fondée en 1685. Aux bâtiments proprement industriels comprenant les ateliers, les bureaux et la fosse Saint-Emmanuel répondent les infrastructures

socioculturelles (logements ouvriers, écoles, hospice, hôpital, église, etc.) créées dans le sillage du paternalisme qui s'est progressivement installé à Bois-du-Luc à partir de la première moitié du 19^e siècle. Après la fermeture de la société des charbonnages du Bois-du-Luc, en 1973, le site est sauvegardé à la suite du rachat par l'Etat de la cité, en 1974, et de la partie industrielle, en 1979. Les différentes réaffectations débutent ensuite avec notamment la création du Musée de la Mine et de l'Ecomusée.

LES ASSOCIATIONS

Le Musée de la Mine est créé en 1979 par le « Groupe d'Animation Culturelle de Bois-du-Luc » (GABOS) fondé en 1974 à l'initiative de l'Abbé Robert Pourbaix. Il prend tout d'abord ses quartiers dans le hall d'entrée de l'ancienne école des garçons du charbonnage. Il s'installera en 1983 dans une partie de l'aile des bureaux de l'ancienne société charbonnière où il disposera d'un espace plus approprié aux collections. Le Musée de la Mine poursuivra aussi ses activités muséales dans l'ancienne école des garçons (rebaptisée « l'extension ») afin, notamment, d'y présenter la reconstitution d'une galerie de mine. Le personnel du musée accueille les visiteurs, organise des expositions et autres manifestations culturelles, tout en assurant la gestion des archives rassemblées par l'association depuis 1973.

En s'installant sur l'ancien site charbonnier du Bois-du-Luc en 1983, l'Ecomusée régional du Centre (de sa première appellation) « hérite » d'un patrimoine immobilier important qui sera restauré en plusieurs étapes afin de sauvegarder un témoignage unique de l'ère industrielle. D'importants travaux réalisés dans le cadre de l'Objectif 1 permettent l'ouverture d'un parcours-spectacle à la fosse Saint-Emmanuel et dans la cour des ateliers dès l'année 2000. La sauvegarde du site est menée dans le respect de l'authenticité et de l'intégrité du site minier. La préservation d'un tel ensemble contribue à conférer au site minier une valeur exceptionnelle, et ce, à l'échelle internationale (Il est le seul point d'ancrage à représenter la Wallonie au

sein de la Route Européenne du Patrimoine industriel (www.erih.net)). Aujourd'hui, l'Ecomusée du Bois-du-Luc, reconnu comme musée (catégorie B) de la Communauté française, propose la découverte du site minier lors de visites guidées et développe une série d'activités culturelles et scientifiques (projet Interreg Itinéraire de la Culture industrielle – Ici) qui valorisent les fonds archivistiques qui y sont conservés et plus amplement, la mémoire industrielle dans ses rapports avec le présent et l'avenir.

C'est en 2007 que le SAICOM s'établit sur le site. Mais l'association a déjà derrière elle une vingtaine d'années d'existence durant lesquelles elle a œuvré pour la préservation de la mémoire industrielle de l'arrondissement de Mons. Reconnue comme centre d'archives privées par la Communauté française de Belgique, l'association offre au public de nombreuses possibilités de recherches dans les domaines de l'histoire économique et sociale de toute une région. A Bois-du-Luc, le SAICOM a aménagé ses locaux dans les anciens magasins à modèles en bois et séchoir à bois du charbonnage, au cœur même de la cour des ateliers qui abrite aussi l'Ecomusée et le Musée de la Mine.

LES COLLECTIONS

Les archives rassemblées au Musée de la Mine abordent plus spécifiquement la société des charbonnages du Bois-du-Luc dans ses aspects sociaux et techniques. De nombreux documents ont été triés, classés, enregistrés selon des thématiques précises recouvrant l'histoire locale et régionale, la culture populaire, la technologie, la médecine du travail, le logement ouvrier, etc. Le Musée de la Mine conserve en outre de nombreux plans, des documents iconographiques et les fiches du personnel ouvrier du charbonnage. Ces dernières permettent aux particuliers de retrouver des traces de leurs ancêtres qui ont travaillé pour l'entreprise.

Les archives conservées à l'Ecomusée ne concernent pas uniquement l'industrie extractive menée à Bois-du-Luc depuis 1685, mais reflètent le passé industriel de toute une région, celle du Hainaut, et en particulier le Centre qui, dès le milieu du 19^e siècle, regorge d'industries de tous types : charbonnages, entreprises de construction ferroviaire, métallurgies, verreries, faïenceries, carrières, industries agroalimentaires etc. Les nombreuses entreprises qui ont formé le maillage industriel du bassin du Centre ont laissé derrière elles des traces tangibles et intangibles que l'Ecomusée a



essayé de préserver de la destruction et de l'oubli. Des archives, des outils, des machines et des témoignages oraux ont été rassemblés à l'Ecomusée et permettent d'appréhender l'expérience industrielle de toute une région. Actuellement, l'Ecomusée possède plus d'un kilomètre et demi d'archives (y compris de nombreux plans), plus de 8000 clichés photographiques et plus de 2000 négatifs sur verre. Depuis le début de l'année 2007, la Communauté française a doté l'Ecomusée du logiciel Pallas permettant la gestion informatique des fonds d'archives.

Les collections du SAICOM couvrent la mémoire charbonnière du bassin borain à travers les archives de la SA des charbonnages du Borinage, d'Hensies-Pommeroeul, de l'Association Houillère du Couchant de Mons, etc. A côté de ces fleurons, de nombreux fonds concernent les efforts sociaux entrepris par les mineurs tels que la Caisse commune d'Assurance des charbonnages et la Caisse de Prévoyance du Couchant de Mons. D'abord limité à la conservation des archives des entreprises houillères du Borinage, le SAICOM a élargi sa mission aux archives des autres secteurs industriels de la région hainuyère. La très grande majorité des fonds archivistiques du SAICOM a fait l'objet d'un inventaire ou d'un relevé systématique des documents. En outre, les collections iconographiques sont actuellement numérisées et seront entièrement encodées dans la banque de données Pallas d'ici la mi-2010 (cfr *Info-AAFB*, n°7, mai 2009).

LES SYNERGIES

Le rassemblement des trois associations suscite des collaborations qui se manifestent au quotidien par des échanges de diverses natures. Avant l'arrivée du SAICOM sur le site, le Musée de la Mine et l'Ecomusée ont dès le départ œuvré à une meilleure connaissance auprès d'un large public de l'ancien site minier : expositions, publications, visites, conférences ont été menées par les deux entités. Dernièrement un projet de numérisation va réunir les collections du Musée et de l'Ecomusée et permettre la préservation et l'exploitation d'une partie du patrimoine commun composé de plans, de clichés sur verre et de documents divers relatifs à Bois-du-Luc. Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan de Préservation et d'exploitation des patrimoi-

nes (plan Pep's) initié par la Communauté française de Belgique. Le plan Pep's vise à la conservation et à la valorisation des témoignages archivistiques.

Un autre projet de synergie est mené depuis quelques années par l'Ecomusée et prévoit sur le site de Bois-du-Luc la création d'un Centre d'archives, « Témoins de l'expérience industrielle wallonne » permettant la préservation et la valorisation d'un patrimoine archivistique unique. A cet effet, l'Institut du Patrimoine Wallon a réalisé avec l'Ecomusée une étude de faisabilité sur l'implantation d'un centre d'archives sur le site. La spécificité de ce futur centre d'archives résiderait dans la concentration des témoignages relatifs aux charbonnages et aux autres industries connexes. La présence récente du SAICOM sur le site du Bois-du-Luc renforce cette spécificité en apportant tout le versant du développement industriel du Borinage. Enfin, le centre d'archives assurerait la conservation optimale et rationnelle du site minier dans son ensemble. L'installation d'un centre d'archives dans les anciennes écuries et granges du charbonnage contribuerait à engager une réhabilitation cohérente du site minier.

Les synergies entre le Musée de la Mine, l'Ecomusée et le SAICOM sont essentielles et gagneraient à être développées dans l'avenir afin d'assurer une meilleure valorisation du patrimoine archivistique industriel conservé à Bois-du-Luc. Les trois associations implantées au cœur d'un patrimoine universel iront assurément dans ce sens.

Ecomusée du Bois-du-Luc
Rue Saint-Patrice 2b à B-7110 Houdeng-Aimeries
Tél.: +32 (0)64/28.20.00 - Fax : +32(0)64/21.26.41 -
courriel: archiviste@ecomuseeduboisduluc.be

SAICOM
Rue Saint-Patrice 2b à B-7110 Houdeng-Aimeries
Tél. : +32(0)64/84.20.48 - courriel : saicom@skynet.be

Musée de la Mine Robert Pourbaix
Rue Saint-Patrice 5bis à B-7110 Houdeng-Aimeries
Tél. : +32(0)64/22.54.48 - courriel : museedelamine@hotmail.com





Les Archives de la Ville et du CPAS de La Louvière

par Thierry Delplancq, archiviste de la Ville
 (thierry.delplancq@lalouviere.be)
 et Nancy Ricaille, archiviste du CPAS
 (nancy.ricaille@lalouviere-cpas.be)
 Rue de l'Hospice 125 à B-7110 Houdeng-Aimeries
 Tél. +32(0)64/21.39.82 - Fax: +32(0)64/26.57.76

Depuis près de trois décennies, les services des Archives de la Ville et du CPAS de La Louvière partagent une histoire et un bâtiment communs. C'est en effet l'ancien hospice Plunkett de Rathmore, établi sur l'ancien site minier du Bois-du-Luc à Houdeng-Aimeries, qui sert d'écrin au patrimoine archivistique communal. A l'origine, l'hospice fondé grâce à un legs de Goswin Plunkett de Rathmore accueillait les mineurs, malades, blessés et vieillards du charbonnage. Les derniers pensionnaires de l'hospice ont progressivement quitté les lieux avec la fermeture du charbonnage en 1973. Les locaux, propriété de la Commission d'Assistance publique de Houdeng-Aimeries, échoient au patrimoine du CPAS de La Louvière lors de la fusion des communes. A l'instar d'une partie du site de Bois-du-Luc, l'hospice échappe de peu à une disparition pure et simple.

Comme souvent dans de tels cas, tout est une histoire de circonstances. Un endroit : l'hospice inoccupé de Bois-du-Luc... Des hommes : Michel Debauque et Jacques Lefèbvre, tous deux amis et historiens, l'un



Coll. AVLL



Coll. AVLL

est échevin et proche de Léon Hurez, l'autre est archiviste et enseignant... Un contexte : la fusion des communes qui allait créer l'entité louviéroise. Très rapidement, les pièces du puzzle sont assemblées. L'ancien hospice hébergera les archives des onze communes et hameau fusionnés (Besonrieux, Boussoit, Haine-Saint-Paul, Haine-Saint-Pierre, Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies, La Louvière, Mauraige, Saint-Vaast, Strépy-Bracquegnies, Trivières). Mieux même, quelque temps plus tard, les archives des commissions d'assistance publique, de l'ancien hôpital civil et du Centre Public d'Aide (puis Action) Sociale (CPAS) y trouvent également accueil.

La Louvière se caractérise donc tout d'abord par une vision commune des archives adoptée par la Ville et le CPAS. Cette dynamique sera préservée « sur le terrain » et encore accentuée par l'engagement, après le départ de Jacques Lefèbvre en 1997, de deux archivistes, l'un pour la Ville, Thierry Delplancq, l'autre pour le CPAS, Nancy Ricaille, tous deux bien conscients de l'importance de cette collaboration. Rationalisation de la politique de conservation et économie d'échelle sont bel et bien des notions qui font depuis de nombreuses années partie du quotidien des archives louviéroises. Il faudra cependant encore attendre le mois de décembre 2009 pour que, après 30 années de concubinage, l'union soit scellée par une synergie officielle.

On s'en doute, les Archives conservent bien entendu l'ensemble des documents produits par les administrations locales louviéroises depuis le début du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Un accent tout particulier est également porté sur la récolte et la sauvegarde de fonds privés. Les dernières initiatives en date restent la sauvegarde d'archives de cercles sportifs et, surtout, de mandataires politiques locaux. Des collections iconographiques constituées notamment à la suite d'un large travail de sensibilisation auprès de la population (appels et apparitions dans les différents médias locaux et régionaux) ainsi qu'une importante collection de presse (dont les exemplaires les plus anciens remontent à 1870) complètent le tableau. Rassembler toutes ces archives n'a pas été une tâche aisée, ne fût-ce qu'en regard de la place nécessaire. En outre, le bâtiment n'ayant pas été conçu dans ce but, il a fallu passer par des phases successives d'aménagement des lieux de conservation : renforcement des planchers, installation des étagères, mise aux normes anti-incendie, intrusion et vol. A l'heure actuelle, la totalité des espaces est dédiée à la conservation des documents, de la façon la plus rationnelle possible, et aux espaces de travail. En tout et pour tout, cela représente près de 6 kilomètres linéaires, dont 1265 mètres dédiés au CPAS, conservés actuellement sur le site central. Leur valorisation est appelée à se développer grâce à un programme de numérisation des collections iconographiques et de diffusion par le logiciel Pallas.

Plus largement, une politique rationnelle de conservation des fonds privés sur le site de Bois-du-Luc a été progressivement élaborée en concertation avec les différents acteurs présents. Ainsi, les fonds industriels sont naturellement concentrés sur les rayonnages de l'Ecomusée, du Mu-



sée de la Mine et du SAICOM (à l'exception des dons faits par le Comte P. Boël aux Archives de la Ville). D'autres sont de manière tout aussi naturelle orientés vers le dépôt communal (Scriveux du

Centre, Cercle royal africain du Centre, etc). Cette gestion concertée et cohérente renforce considérablement une collaboration franche et sereine entre institutions et assure une vision plus claire auprès d'un large public. Cette dynamique est également activée au sein même de l'administration afin de tenter de répondre aux multiples problèmes rencontrés au quotidien. Ainsi, dans un contexte budgétaire « délicat », la réduction progressive « naturelle » (pas de remplacement en fin de carrière) du personnel des Archives a engendré des réflexions communes avec le service GRH et une réorganisation générale du travail. Les problèmes de place ou de déménagement de l'ensemble des services de l'administration centrale (le CPAS a rassemblé une majeure partie de ses services dans le centre-ville en 2009 et la Ville s'apprête à faire de même dans une nouvelle cité administrative en 2013) ont naturellement poussé à développer - avec des degrés de réussite

divers - des projets de collaboration avec les différents services producteurs. Progressivement, des procédures d'élagage et de versement sont mises en place afin de faciliter le travail de tout un chacun. La synergie de nombreux services de la Ville et du CPAS, à l'instar de celui des Archives, est un atout non négligeable.

Approche constructive en interne et au niveau local mais également sur une plus large échelle... Les Archives de la Ville et du CPAS s'intègrent également dans différents réseaux dont l'AAFB n'est pas des moindres. Participantes actives des groupes de travail respectifs, elles abritent également le siège social de l'association depuis 2009.



Coll. AVLL

Le Centre Daily-Bul & C°.
Un nouveau dépôt d'archives
à La Louvière



par Yves De Bruyn, chargé de la communication
(dailybulandco@lalouviere.be)
Rue de la Loi, 14 à B-7100 La Louvière -
Tél. et fax : + 32 (0)64/22.46.99 -
site internet : www.dailybulandco.be

Une idée de Pol Bury et d'André Balthazar, une académie, une revue, une maison d'édition, un « courant de pensée », des noms prestigieux comme Achille Chavée, Pierre Alechinsky ou encore Roland Topor... le Daily-Bul ! Inauguré en mars 2009, le Centre Daily-Bul & Co a pour première mission d'archiver un fonds, riche en multiples documents sur les supports les plus variés et rassemblés méticuleusement par Jacqueline et André Balthazar depuis le premier numéro de la revue Daily-Bul en 1957.

Après l'exposition d'ouverture dédiée à l'Académie de Montbliart (Montbliart. Naissance d'une pensée : la pensée bul), le Centre a réceptionné 145 boîtes d'archives au cours de la deuxième exposition intitulée Roland Topor. Linos, lithos, litotes (du 14 octobre 2009 au 15 janvier 2010), accompagnée d'une campagne de communication qui, relayée par une couverture presse abondante, a contribué à donner une visibilité au Centre Daily-Bul & Co.

Subsidé par trois pouvoirs publics, le Centre reçoit l'aide de la Communauté française de Belgique en matière d'archivage et de frais de fonctionnement ; de la Province de Hainaut pour ce qui touche aux activités et aux expositions ; et de la Ville de La Louvière pour ce qui relève de la gestion du bâtiment. Située au 14 rue de la Loi et remontant à 1894, cette maison de maître qui compte trois étages et possède un jardin dominé par un ginkgo biloba centenai-

re (arbre remarquable recensé par la Région wallonne), a été acquise par la Ville de La Louvière en 1979, pour accueillir notamment le service des Finances. Alors qu'il avait été question de sa mise en vente, le bâtiment s'est vu affecté en 2009 à ce nouveau centre d'archives, une fois la décision prise par la ministre de la Culture de conserver la mémoire du Daily-Bul là où a pris corps la pensée bul, à savoir La Louvière.

Pour mener à bien les missions du Centre, une équipe a été mise en place, composée d'un permanent administratif détaché de la Ville, d'une bibliothécaire-documentaliste chargée d'inventorier exhaustivement et d'encoder le premier lot d'archives et d'un responsable à temps partiel pour assumer la programmation des activités, la gestion interne en collaboration avec le Centre culturel régional du Centre ainsi que la mise en réseau avec des institutions ou associations partenaires.

Quant à l'archivage proprement dit, le comité a porté son choix sur le logiciel Vubis Smart dont l'interface « archives » a été développée pour les Archives d'art contemporain (MRBAB) qui dispenseront la formation au logiciel en coordination avec la Bibliothèque centrale de la Province de Hainaut. Grâce à une subvention spéciale à l'équipement, l'acquisition d'un compactus permettra de ranger 3.500 mètres courants d'archives, qui seront répertoriées au fur et à mesure de l'encodage et dont les pièces exceptionnelles ou fragilisées seront destinées à être numérisées aux fins de conservation et de consultation. Dans cette perspective, le Centre dispose d'ores et déjà de son propre nom de domaine internet, www.dailybulandco.be, lequel, au-delà de la présentation du lieu et des activités, offrira la possibilité d'interroger la future base de données.

Chercheurs, auteurs, aventuriers qui désireront se plonger dans la pensée bul, autour et alentour, pourront bientôt parcourir les documents fraîchement sortis de la sphère privée, concernant plus de 700 collaborateurs : les noms se trouvent par ailleurs inscrits sur une coquille géante d'escargot, emblème du Daily-Bul qui s'est vu redessiné au trait par Alechinsky pour devenir aussi celui du Centre. Citons parmi tant d'autres, après André Balthazar et Pol Bury (fondateurs obligent), Chavée, Dotremont, Dumont, Dypréau, Havrenne, Scutenaire, mais aussi Arrabal, Folon, Hergé, Topor, Geluck... qui a publié son tout premier texte dans la collection du Daily-Bul « Les Poquettes volantes ».

Nouvelles de Belgique et d'ailleurs...

Le 4 décembre 2009, le nouveau gouvernement flamand a marqué son accord de principe sur l'avant-projet de décret « Archives ». Ce décret est maintenant soumis en procédure d'urgence au Conseil d'Etat. Lors d'un entretien avec des représentants de la *VLAAMSE VERENIGING VOOR BIBLIOTHEEK-, ARCHIEF- EN DOCUMENTATIEWEZEN (VVBAD)*, le cabinet a manifesté son espoir de voir voter le décret par le parlement avant l'été 2010. La publication dans le Moniteur belge sera suivie de près par les premiers arrêtés d'exécution. Plus d'informations sur <http://www.vvbad.be/node/5081>.

La *VVBAD* organise à Bruxelles le 9 février 2010, en collaboration avec le FARO, une journée d'étude intitulée « Archiefspecialist of erfgoedprofessional ? ». Plus d'informations sur <http://www.vvbad.be/node/5214>.

La *VVBAD* organise à Sint-Andries le 23 mars 2010 un workshop consacré à l'application des tableaux de tri pour les Centres publics d'action sociale. Plus d'informations sur <http://www.vvbad.be/node/5204>.

Nous avons assisté pour vous à...

La préservation à long terme de l'information numérique, Bruxelles, 22 octobre 2009

par Claude Depauw, archiviste de la Ville de Mouscron (archives@mouscron.be)

Le jeudi 22 octobre 2009, Arnaud Hulstaert proposait un exposé relatif à la « Préservation à long terme de l'information numérique » dans les locaux de SMALS, 102, rue du Prince Royal à Bruxelles (<http://www.smals.be>). L'orateur a présenté, en presque 3 heures et 154 diapos, mais de façon toujours agréable, les enjeux que posent - et vont poser de plus en plus - la conservation de la masse d'informations reçues et créées de manière électronique par tous les organismes et administrations d'ici et d'ailleurs. C'est sans doute sa double formation (historien ULB 2005 et master en sciences et technologies de l'information

et de la communication ULB 2007) qui a permis à Arnaud Hulstaert de ne pas verser dans les dédales des aspects techniques – le défaut récurrent des exposés portant sur cette matière. De façon très claire et très complète, les participants ont pris connaissance de l'état des lieux et surtout des perspectives du traitement que devront subir ces (futurs) archives électroniques, alias archives informatiques, pour qu'elles restent pérennes. Dans la plupart des cas, ce traitement ne sera ni simple, ni gratuit, surtout quand rien au préalable n'aura été prévu par les organismes concernés. Dès lors, la constitution de telles archives nécessitera souvent un bouleversement organisationnel, quelle que soit l'échelle de l'institution, qui sera insupportable pour certains tandis que d'autres rejetteront le carcan de procédures qu'imposera cette nouvelle manière de travailler. Il n'en reste pas moins que tous les archivistes devraient prendre connaissance de cet exposé ou avoir l'occasion de le suivre. Leur formation en archives électroniques l'impose ! Si la matière vous intéresse, sachez que SMALS Recherches a mis sur pied un programme de projets d'étude 2009-2010 et peut délivrer la documentation de ses sessions d'information (depuis 2001) via l'extranet de la Sécurité sociale (<http://documentation.smals.be>) ou en s'adressant à Paul Stijfhals (Paul.stijfhals@smals.be).

Les archives de l'immigration :
un patrimoine en péril ?
Bruxelles, 12 novembre 2009

par Thierry Delplancq, archiviste de la Ville de La Louvière
(thierry.delplancq@lalouviere.be) et
Lionel Vanvelthem, archiviste à l'IHOES
(lionel.vanvelthem@ihoes.be)



Cinq années après les commémorations des quarante ans d'immigration marocaine en Belgique et à un moment où les débats de société se multiplient, c'est un sujet particulièrement d'actualité que celui qui nous était présenté ce 12 novembre 2009 dans les locaux des Archives de la Ville de Bruxelles. Récemment porté sur les fonts baptismaux, le Centre d'archives et de recherche sur l'histoire de l'immigration maghrébine et arabe (Carhima asbl) marquait le début



Coll. CARHIMA

de ses activités de la plus belle des manières avec une journée d'étude intitulée « Les archives de l'immigration : un patrimoine en péril ? ». C'est une association résolument interdisciplinaire fondée en 2008 que présente tout d'abord sa présidente, Lamya Ben Djaffar. Ses objectifs visent à rassembler et conserver le patrimoine archivistique de l'immigration maghrébine et arabe en offrant des outils qui permettront sa valorisation et son exploitation. Sensibilisation mais aussi formation des principaux acteurs - particuliers souvent issus des milieux associatifs et militants - ainsi que récolte de documents et de témoignages oraux.

L'historienne Anne Frenet dresse le tableau du vaste chantier que représente encore aujourd'hui l'histoire de l'immigration en Belgique. L'essentiel des travaux débute à la fin des années 1980. Les travaux d'Anne Morelli et du Centre d'étude sur l'histoire de l'immigration de l'Université Libre de Bruxelles restent incontournables tant pour leur apport scientifique que pour leur caractère vulgarisateur. On se souviendra bien entendu de l'ouvrage *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique* (EVO, 1992) et de l'exposition itinérante. *La mémoire retissée* en 1992. La question des sources est comme souvent complexe tant leur localisation est variée. Dans le secteur public tout d'abord, si l'inventaire de Jacques Gillen (Archives et Bibliothèques de Belgique, Bruxelles, 2004) donne certes un premier aperçu - à compléter par des enquêtes *in situ* - des fonds conservés au sein des dépôts communaux, les instruments font encore très souvent défaut. Tout aussi malaisée est la tâche de ceux qui se penchent sur les archives privées (entreprises, syndicats, etc). Dépôts des Archives de l'Etat, Archives communales et autres centres d'archives privés (Carhop, Carcob, Amsab, etc) sont autant de pistes de recherche. Les perspectives d'avenir doivent être envisagées avec volonté et dynamisme même si l'espoir né du succès de l'exposition de 1992 de voir un jour créé un *Ellis Island* belge a fait long feu. Toujours pas aujourd'hui de musée de l'immigration ou de centre d'archives et d'histoire des migrations.

C'est précisément un travail de centralisation de l'information qui est ensuite présenté par Patrick Veglia. Un constat identique à la situation belge avait été dressé par l'association *Génériques* à l'occasion de la préparation de l'exposition « France des Libertés » en 1989. Il n'en faut pas plus pour que le projet d'un « inventaire national des sources publiques et privées sur l'histoire des étrangers en France aux XIX^e et XX^e siècles » voie le jour en collaboration avec la Direction des Archives de France, l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, des départements ministériels et des collectivités territoriales. Après la publication d'un imposant guide des sources en quatre volumes, c'est aujourd'hui un catalogue en ligne baptisé *Odyseeo* qui permet à chacun non seulement de s'orienter vers les différents centres de conservation mais également d'être acteur en signalant l'existence de fonds spécifiques (<http://odyseeo.org>).

L'*Historisch Beeldarchief Migranten*, un outil tourné vers les acteurs eux-mêmes, est ensuite décrit par Annemarie Cottar, coordinatrice du *Centrum voor de Geschiedenis van Migranten in Amsterdam*. Qu'il soit originaire des Indes néerlandaises, de Turquie, du Maroc, du Suriname, d'Europe de l'Est ou encore de Chine, chacun se retrouve dans son propre quotidien (<http://www.iisg.nl/hbm>). L'une des tâches essentielles des initiateurs du projet est ici de sensibiliser « Monsieur et Madame Tout le Monde » à l'importance des souvenirs et papiers personnels pour une meilleure perception d'un phénomène collectif. C'est également dans cette droite ligne qu'est intervenu le journaliste Ahmed Oubari. Le matériel détenu par de nombreux animateurs de radios libres existe mais n'est pas toujours inventorié et conservé dans les meilleures conditions. Il plaide donc, comme les chevilles ouvrières de Carhima, pour une approche concertée et interdisciplinaire de la problématique.

Enfin, Catherine Jacques clôture le programme de la matinée en se faisant la porte-parole de la journaliste Kity Ben Hachem. Elle retrace les politiques menées depuis les années 1960 par la RTBF dans ses émissions radiodiffusées et télévisées à l'intention des populations immigrées en Belgique. Quittant peu à peu le stade des informations en langue d'origine - sous-titrées à partir de 1975 - sur le pays d'accueil, on évolue progressivement vers une programmation

reflétant les évolutions sociologiques des première et seconde générations immigrées. Titres, contenus ou encore créneaux horaires sont autant d'éléments dignes d'intérêt. Il résulte de ce rapide tableau brossé que la richesse des archives de la RTBF n'est encore une fois plus à démontrer. Sans rentrer dans le débat tournant autour des activités de la Sonuma, on doit donc à nouveau déplorer le fait que la RTBF n'ait pas répondu à l'invitation des organisateurs, restant toujours relativement opaque quant à sa politique de préservation de ses archives audiovisuelles.

L'après-midi débute avec une communication de Joséphine De Bock sur le projet « Gentse Gasten », coordonné depuis 2007 par l'association Nakhla (<http://www.nakhla.be>) et s'intéressant à la première génération d'immigrés marocains à Gand. L'objectif est double: d'une part récolter une série de sources (principalement orales) sur cette immigration jusqu'alors très peu étudiée et d'autre part, créer un projet de vie commune, notamment au travers d'activités socioculturelles. Les méthodes utilisées pour obtenir la collaboration de la population marocaine de la ville sont multiples. Joséphine De Bock cite notamment la prise de contact avec le tissu associatif marocain qui s'avère très utile pour toucher un public féminin souvent très discret, mais aussi le téléphone et le porte à porte...

Particuliers, collectifs, associations... Nombreux sont ceux qui détiennent des sources relatives à l'immigration et qui, pour diverses raisons, n'en saisissent pas directement l'importance patrimoniale, historique et culturelle ou ne savent tout simplement pas comment les traiter ni chez qui les déposer. C'est ce que nous explique Benjamin Vanderlick du réseau Traces (<http://www.traces-aralis.org>), qui se donne pour mission de fédérer les diverses initiatives en

Traces en Rhône-Alpes 2008
 Forum national des réseaux d'immigrés | 12 NOV. DE 10 H00, 2008

PRÉSENTATION

Traces en Rhône-Alpes
 Créée en 2006 par différents associations Rhône-Alpes pour le recensement et l'inventaire, l'entretien, l'échange et la diffusion de traces, Traces en Rhône-Alpes, réseau régional des réseaux d'immigrés, a pour mission de recueillir et de transmettre les traces relatives à l'immigration en France, sous la forme d'archives audiovisuelles, de textes, de témoignages et de documents, de toute nature (écrits ou enregistrés), de la mémoire des immigrants qui ont rejoint le territoire de France de l'étranger. Cette mission de recensement des sources relatives à l'immigration, conduite dans le cadre de la Région Rhône-Alpes, est financée par le Département du Rhône et la Région Rhône-Alpes. Ce forum est organisé par le réseau Traces en Rhône-Alpes sous le patronage de la Région Rhône-Alpes. Ce forum est ouvert à tous les acteurs de la mémoire de l'immigration en France, sous le patronage de la Région Rhône-Alpes. Ce forum est ouvert à tous les acteurs de la mémoire de l'immigration en France, sous le patronage de la Région Rhône-Alpes.

Programme

- 9h00 - 10h00 : Accueil et inscription
- 10h00 - 11h00 : Conférence d'ouverture
- 11h00 - 12h00 : Déjeuner
- 12h00 - 13h00 : Séminaire
- 13h00 - 14h00 : Séminaire
- 14h00 - 15h00 : Séminaire
- 15h00 - 16h00 : Séminaire
- 16h00 - 17h00 : Séminaire
- 17h00 - 18h00 : Séminaire
- 18h00 - 19h00 : Séminaire
- 19h00 - 20h00 : Séminaire
- 20h00 - 21h00 : Séminaire
- 21h00 - 22h00 : Séminaire
- 22h00 - 23h00 : Séminaire
- 23h00 - 00h00 : Séminaire

Avec le soutien financier de :

- Préfecture de la Région Rhône-Alpes, 13008
- Préfecture nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Territoires Rhône-Alpes
- Association Nationale des Immigrés et Réfugiés

matière d'archives de l'immigration dans la région Rhône-Alpes. *Traces* organise ainsi des forums, sous la forme de grands débats publics, permettant la mise en avant de nombreuses réflexions quant à l'histoire mais aussi à l'imaginaire de l'immigration. L'association est en outre à l'origine d'un petit guide dont le but est d'informer, de manière concise et fondamentalement pragmatique, les détenteurs de ce type d'archives. On y retrouve entre autres, résumées en quelques paragraphes afin d'être accessibles à un vaste public, les problématiques de la conservation et de la diffusion ainsi qu'un annuaire des services à contacter. Bien que consacrés en premier lieu à la région Rhône-Alpes, les constats et les conseils repris dans cette brochure pourront à coup sûr intéresser un public beaucoup plus large.

Dans l'exposé suivant, Dario Cieol, du Centre de Documentation sur les Migrations Humaines de Dudelange (Luxembourg), fait la synthèse de sa recherche sur les émigrés italiens de Feltre à Dudelange. Ce jeune chercheur a d'abord privilégié une approche de type « macro » (étude générale de l'immigration dans le Grand-Duché du Luxembourg) pour se pencher par la suite sur une perspective beaucoup plus « micro » (la question des Italiens de Feltre, les « Feltrini », à Dudelange). Il a pu ainsi dresser un aperçu complet, statistique et comparatif de la situation des immigrés italiens dans le Luxembourg, attirés par l'industrie minière et sidérurgique, puis étudier plus particulièrement le cas des Feltrini à Dudelange (et plus précisément encore dans le quartier ouvrier de la *Kleng-Italien* - la Petite Italie) à partir d'un corpus de sources variées, et notamment à partir des archives du photographe Umberto Cappelari (1882-1969), dont la famille émigra à Dudelange à la fin du XIX^e siècle.

Dernier cas particulier présenté durant cette journée d'étude : celui de l'immigration turque en Belgique de 1963 à 1980. L'analyse méticuleuse de ce phénomène migratoire est le fruit du travail de Mazyar Khoojinian, historien (ULB) et aspirant FNRS. Face à une historiographie en voie de développement, l'auteur propose deux méthodologies de recherche complémentaires : d'un côté une heuristique qui fait la part belle aux archives « traditionnelles » (archives « papier », archives politiques, archives de syndicats, etc.) surtout utilisées dans les universités francophones du pays ; de l'autre une heuristique qui se foca-

lise sur les sources orales et les témoignages, plus en vogue dans les universités néerlandophones. En ce qui concerne les archives écrites, la recherche est un véritable jeu de piste car celles-ci sont dispersées. Il convient par exemple d'étudier les archives présentes du côté turc, ainsi que les archives de diverses organisations syndicales, voire même d'autres types d'organisations qui, de prime abord, ne semblent pas avoir de rapport direct avec le sujet (comme par exemple les archives ecclésiastiques).

Le colloque se clôt sur une conclusion de Hassan Bousetta, chercheur qualifié au FNRS et au Centre d'Études de l'Ethnicité et des Migrations (CEDEM) de l'ULg, tournant autour de trois questions de base qu'il convient de garder en tête lorsque l'on travaille sur l'histoire de l'immigration : qu'étudie-t-on quand on travaille sur l'immigration ? Comment l'étudie-t-on ? Et, enfin, pourquoi le fait-on ?

Pour plus d'informations: Carhima asbl - 17 rue du Poinçon à B-1000 Bruxelles - tél. : +32(0)489/33.99.00 - courriel : carhima@hotmail.fr

Archives et démocratie

Bruxelles, 25 novembre 2009

par Frédéric Boquet, historien-archiviste aux Archives de la Ville de Bruxelles (frederic.boquet@brucity.be)

La journée d'études « Archives et démocratie » organisée par les Archives générales du Royaume s'inscrivait dans le cadre prestigieux de l'hémicycle du Sénat et posait comme théorème de départ : le degré de consultation des archives est directement proportionnel à la qualité démocratique de la société qui les conserve. Elle était aussi l'occasion d'inaugurer l'exposition virtuelle « Archives et démocratie » que Geertrui Elaut (AGR) présente comme un projet de diffusion et de partage avec un public particulier : celui des 16-18 ans. Elle fait ainsi écho aux propos de Sabine Laruelle, actuelle Ministre de la politique scientifique, qui avait précédemment souligné l'importance des archives, garantes de la démocratie, dont l'ouverture aux technologies modernes s'avère nécessaire notamment via la numérisation et la mise en ligne, deux moyens qui permettent d'élargir les publics et de favoriser l'accessibilité aux documents (www.archives-democratie.be).

Les thèmes de l'accessibilité, de la communicabilité, de la transparence et de la préservation des archives dans un souci de démocratie sont abordés en cours de journée par quatre sénateurs. Luckas Vander Taelen (Groen !) tente de sensibiliser le public à la problématique de la conservation des sources récentes, plus particulièrement des sources orales. Remplaçant Alain Destexhe, Philippe Fontaine (MR) redéfinit le cadre légal dans lequel s'inscrit la conservation des archives publiques en Belgique puis souligne l'énorme travail qu'il reste à accomplir en la matière. Pol Van den Driessche (CD&V), qui plaide pour une revalorisation des archives, s'inquiète, face à l'utilisation massive des nouveaux moyens de communication, de la sauvegarde des SMS et des courriels par exemple. Enfin, Francis Delpérée (CDH) évoque le bon usage des archives parlementaires en insistant sur leurs spécificités (publicité, immédiateté et généralité). Les débats engendrés par ces interventions sont l'occasion de rappeler que les archivistes présents dans l'hémicycle ont parfois déjà précédé en actes les appels lancés par les intervenants et leur signifier qu'ils sont tout acquis à leur cause.

Accessibilité et transparence apparaissent comme deux thèmes chers à Martin Berendse. L'Archiviste général des Pays-Bas estime que la consultation des archives via les « e-dépôts » constitue un compteur de la démocratie. Grâce à ces « e-dépôts », les archives deviennent disponibles en tout temps, en tout lieu. Martin Berendse constate toutefois que, malgré l'existence de lois sur la transparence et la publicité des archives aux Pays-Bas, il n'existe qu'une publicité passive des archives, c'est-à-dire une publicité

à la demande. La véritable publicité active, clé essentielle de la démocratie qui devrait être du ressort des archives nationales, reste un objectif à atteindre. Dans ce contexte de publicité active, l'archiviste se définirait alors comme un médiateur d'information indépendant entre le monde politique et le public.

Le rôle des archives en tant qu'instruments permettant aux opprimés de faire valoir leurs droits à la vérité et à la justice, en tant qu'instruments de lutte contre l'impunité est ensuite évoqué par le texte de Perrine Canavaggio. Ce texte rappelle les projets de sensibilisation menés depuis 2003, au nombre desquels la publication d'un guide des sources des droits de l'homme par le Conseil international des Archives (ICA) et les principes édictés par l'ONU afin de protéger les archives de l'oppression, dont certains ont été inscrits au Registre Mémoire du Monde de l'Unesco.

Le débat organisé l'après-midi autour du thème « Archives et enseignement » met en évidence le fossé qui existe entre le monde de l'enseignement et le monde des archives. Pour pallier la pauvreté de la mise en contexte des documents dans les manuels scolaires, certains enseignants proposent des projets originaux qui permettent aux étudiants d'entrer directement en contact avec les archives. Ils souhaiteraient toutefois que les services d'archives jouent un rôle plus proactif en vue de leur présenter des documents neufs, des documents polémiques qui permettent le débat, mais aussi des documents proches des élèves. Il importerait également de disposer d'un état des lieux des différents centres d'archives, de ce qu'ils conservent et



©: Guy Boossens - Sénat de Belgique

peuvent offrir au public. La journée se poursuit par la présentation poignante de Gerlinda Swillen qui porte sur le sort des enfants nés de l'ennemi en temps de guerre et sur leur besoin de recherche d'identité. Enfin, Reed Broody témoigne des circonstances qui ont mené à la découverte des archives de la police politique du dictateur tchadien Hissène Habré permettant ainsi de l'accuser de crimes contre l'humanité et de torture, mais aussi de faire valoir les droits des victimes ou de leurs familles. Une belle illustration du texte de Perrine Canavaggio !

Quels enseignements tirer de la journée ? Les archives, patrimoine unique et irremplaçable transmis de génération en génération, jouent un rôle essentiel dans la construction de la société et doivent garantir le bon fonctionnement de la démocratie. La conservation des documents électroniques, des archives orales ou de celles qui pourraient laisser moins de traces est un enjeu capital, de même que la réduction des délais de publicité des archives publiques. L'archiviste doit dès lors se poser comme un gestionnaire qui préserve l'information et la rend accessible.

Si les archives doivent être ouvertes à tous, il faut cependant veiller au respect de la législation existante, notamment en matière de protection de la vie privée. Enfin, Karel Velle l'a rappelé, pour répondre aux appels lancés par les intervenants, des moyens doivent être libérés pour disposer d'un personnel qualifié. Il reste alors à espérer que ces appels seront entendus au-delà du cercle des archivistes pour que ceux-ci puissent mener à bien la mission que veut leur confier la société : permettre aux jeunes d'entrer en contact avec les documents, de se former et de devenir des citoyens critiques et responsables.



Coll. AVA

In memoriam

Jean Dugnoille
(Chièvres 1922 - Bruxelles 2009)

par Adrien Dupont, archiviste de la Ville d'Ath
(adupont@ath.be)

Le 2 novembre dernier, Jean Dugnoille quittait la grande famille des archivistes. Chiévrais d'origine, il succède à Léo Verriest à la tête des Archives de la Ville d'Ath en janvier 1960. Il y restera en fonction jusqu'en

novembre 1984. Durant près d'un quart de siècle, il a fait de son dépôt un lieu animé. Il n'a eu de cesse de mettre en valeur les richesses des collections athises. Attentif aux recherches des lecteurs et des jeunes (futurs) historiens, il les conseillait avec pédagogie et leur présentait une histoire vivante fondée notamment sur les archives locales. Son second métier n'était-il pas professeur d'histoire à l'Athénée de Forest. Il est également l'archiviste qui a connu la fusion des communes, élargissant ainsi son action aux archives des communes fusionnées. A côté des fonds, il enrichissait les collections et la bibliothèque de travail.

Licencié en Histoire de l'Université libre de Bruxelles, Jean Dugnoille a mis ses qualités humaines d'animateur au service du Cercle royal d'histoire et d'archéologie d'Ath, dont il sera président de 1970 à 1996. En son sein, il est à l'origine de trois sections : un cercle dialectal, un cercle d'histoire des familles et des cours de paléographie. Avec d'autres, en 1974, il fonde l'association Hannonia fédérant les cercles d'histoire du Hainaut. Sa passion inlassable pour l'histoire de sa région et pour la sauvegarde de son patrimoine archéologique et historique ressort d'une bibliographie qui compte plus de 160 contributions. Un hommage particulier sera rendu à Jean Dugnoille dans le prochain volume d'Annales du Cercle d'histoire d'Ath et lors des manifestations centrées sur Jean Zuallart, un ancien maire d'Ath historiographe qui lui tenait à cœur !

Votre collaboration

Vous disposez d'informations intéressantes (colloque, publication, curiosités, nouveautés, etc) pour le prochain *Info-AAVB* ? N'hésitez pas à nous les faire parvenir sans tarder. Contact : Thierry Delplanq (courriel : infoaafb@archivistes.be - tél. : +32(0) 64/21.39.82).



Éditeur responsable : Claude de Moreau de Gerbehaye

Coordination : Thierry Delplanq

Comité de lecture : Thierry Delplanq, Claude Depauw, Véronique Drugmand, David Guillardian et Daniel Van Overstraeten

Graphisme et mise en page : Fabienne Dechef

Les articles engagent la seule responsabilité de leur(s) auteur(s). La reproduction, la traduction et l'adaptation sont autorisées sous réserve de mentionner la source et l'auteur.

Bulletin d'adhésion au titre de membre individuel**à l'Association des Archivistes Francophones de Belgique, asbl (AAFB)**

A renvoyer par lettre ou par courriel au trésorier : Pierre-Alain Tallier, 116 rue Obecq, 1410 Waterloo

Courriel : tresorier.aafb@archivistes.be

Le(la) soussigné(e)

Nom + prénom :

Adresse :

Courriel :

souhaite devenir membre de l'AAFB et verse sa cotisation 2010, soit 25€ / 5€, sur le compte 068-2462613-04 (en communication : Cotisation AAFB 2010, nom + prénom).

Signature

Bulletin d'adhésion au titre de personne morale/association de fait**à l'Association des Archivistes Francophones de Belgique, asbl (AAFB)**

A renvoyer par lettre ou par courriel au trésorier : Pierre-Alain Tallier, 116 rue Obecq, 1410 Waterloo

Courriel : tresorier.aafb@archivistes.be

Le(la) soussigné(e)

Nom + prénom :

Fonction et dénomination complète de l'institution ou association

Adresse :

Courriel :

mandate (nom + prénom + fonction).....

à l'effet de devenir membre de l'AAFB et verse sa cotisation 2010, soit 75€, sur le compte 068-2462613-04 (en communication : Cotisation AAFB 2010, dénomination de l'institution ou association).

Signature